L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI

LA SADC AUJOURD'HUI VOL. 23 NO 2 FÉVRIER 2021

POLITIQUE 3
SANTE 4
RISQUE DE CATASTROPHE 5
SECURITE ALIMENTAIRE 6
AGRICULTURE 7
ENERGIE 8-9
COOPERATION 10
COMMERCE 11
GENRE 12-13
ELECTIONS 14
EVENEMENTS 15
L'HISTOIRE AUJOURD'HUI 16

2021 – Un temps de consolidation pour la SADC

par Joseph Ngwawi

UNE ANNÉE riche en événement attend l'Afrique australe en 2021 alors que la région intensifie la mise en œuvre de plusieurs programmes prioritaires et s'efforce de contenir les défis de sécurité latents dans certains États membres et une pandémie de santé qui continue de se propager à travers le monde.

L'année 2021 promet d'être une période passionnante pour la SADC car elle marque la première année complète depuis l'approbation de la Vision de la SADC 2050 et de son plan de mise en œuvre, le Plan indicatif régional de développement stratégique (RISDP) 2020-2030.

La Vision et le RISDP 2020-2030 ont été approuvés par le 40e Sommet de la SADC tenu virtuellement en août 2020, organisé par le Mozambique

La Vision 2050 définit les aspirations à long terme de la SADC au cours des 30 prochaines années, tandis que le RISDP 2020-30 décrit la trajectoire de développement proposée pour la région jusqu'en 2030.

Dans le cadre de la Vision 2050 de la SADC, la région s'efforce de:

- Créer un environnement propice pour faire progresser la coopération et l'intégration régionales et défendre la libre circulation des biens, des personnes ou de la main-d'œuvre, des capitaux et des services ;
- Abandonner la dépendance actuelle vis-à-vis des partenaires internationaux à la coopération vers une approche plus diversifiée, mieux intégrée et complémentaire ;
- Améliorer la mise en œuvre des politiques et des programmes à travers des réformes institutionnelles qui reconnaissent les rôles et les responsabilités de divers acteurs tels que le Secrétariat de la SADC, les Comités nationaux de la SADC et les Points de contact nationaux ;
- Renforcer les mécanismes pour suivre les progrès des États membres dans la mise en œuvre des programmes de la SADC et le respect des protocoles et des instruments juridiques ; et
- Améliorer la visibilité et la sensibilisation sur des programmes pour susciter l'intérêt et la participation des citoyens.

Ces aspirations devraient être prises en compte par le déploiement du RISDP 2020-2030, qui identifie les priorités stratégiques appelées piliers ainsi que les questions transversales:

- Pilier fondateur: Paix, sécurité et bonne gouvernance ;
- Pilier 1: Développement industriel et intégration des marchés ;

Suite de la page 2...

SUITE DE LA PAGE 1

- Pilier 2: Développement des infrastructures à l'appui de l'intégration régionale;
- Pilier 3 : Développement du Capital Social et Humain; et
- Questions transversales : Genre, Jeunesse, Changement Climatique et Gestion des Risques et des Catastrophes

Le RISDP 2020-2030 a remplacé le RISDP 2015-2020, qui a pris fin en 2020 et avait des domaines prioritaires similaires axés sur le développement industriel et l'intégration des marchés ; Soutien aux infrastructures pour l'intégration régionale ; Paix et Sécurité ; et Programmes spéciaux de dimension régionale.

Sous le pilier fondateur du RISDP 2020-2030, la SADC vise à rester une région pacifique et stable, permettant à ses objectifs de développement socio-économique, d'éradication de la pauvreté et d'intégration régionale d'être davantage priorisés, poursuivis et atteints.

L'un des objectifs stratégiques de ce pilier est de renforcer la capacité de la région en matière de prévention, de gestion et de résolution des conflits, y compris des systèmes d'alerte précoce améliorés pour permettre le suivi et la surveillance des menaces politiques, sécuritaires et socio-économiques.

Il s'agit d'un domaine dont la SADC devrait être saisie en 2021 en raison de la menace sécuritaire dans le nord du Mozambique où une insurrection armée a déclenché une crise humanitaire avec une augmentation du nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays.

L'Organe de la SADC sur la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité élabore une réponse régionale globale au milieu des craintes que les tambours de la guerre puissent faire taire les espoirs de paix dans la province de Cabo Delgado, au nord du Mozambique.

L'Organe a convenu fin 2020 d'une action régionale urgente pour lutter contre les actes de terrorisme dans la province de Cabo Delgado et a exprimé la solidarité continue de la SADC avec le gouvernement du Président Filipe Nyusi.

L'insurrection a déplacé plus de d'un demi-million de personnes dans la province, faisant des milliers de morts.

La principale préoccupation de la région est que plus il faut de temps pour résoudre le problème, plus la crise peut devenir complexe et il pourrait être plus difficile de trouver une solution.

La SADC devrait poursuivre son processus de démocratisation, la Zambie devant organiser des élections générales en août tandis que l'Afrique du Sud devrait élire des conseillers municipaux au cours de l'année.

Un autre domaine prioritaire pour la SADC en 2021 est de maintenir l'élan dans la mise en œuvre des activités dans le cadre du pilier Développement industriel et intégration des marchés.

Cela a été une priorité absolue pour la SADC depuis 2014, lorsque la région a décidé de prioriser l'industrialisation dans le cadre de développement régional et a abouti à l'adoption d'une stratégie d'industrialisation et d'une feuille de route l'année suivante.

Le développement des chaînes de valeur régionales et leur intégration dans les chaînes de valeur mondiales restent l'un des principaux domaines d'intervention de la région.

La promotion des chaînes de valeur permettra aux États membres de la SADC de se spécialiser dans les processus et activités de production pour lesquels ils possèdent des avantages concurrentiels.

À ce jour, le profilage des chaînes de valeur dans les secteurs des minéraux, de la pharmacie et de l'agroalimentaire est terminé.

Les perspectives d'une bonne récolte au cours de la campagne agricole 2020/21 sont une bonne nouvelle pour la région car l'agriculture est l'un des principaux fournisseurs de matières premières pour la dynamique d'industrialisation.

La plupart des pays de la région ont reçu des précipitations supérieures à la normale depuis la fin de 2020 et prévoient des récoltes exceptionnelles à la fin de la saison vers avril.

Au niveau continental, la SADC sera saisie de la mise en œuvre des activités liées à la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAf).

La ZLECAf est devenue opérationnelle le 1er janvier 2021 et vise à stimuler le commerce intra-africain en favorisant la circulation fluide des marchandises à travers le continent grâce à un développement amélioré des infrastructures, des flux d'investissement et une concurrence accrue.

Sur le pilier RISDP 2020-2030 du développement des infrastructures à l'appui de l'intégration régionale, l'objectif est que la SADC dispose d'appareils, de services et de réseaux d'infrastructures transfrontaliers efficaces et efficients pour soutenir et faciliter une intégration régionale plus approfondie.

Dans le domaine de l'énergie, la région prévoit de mettre en service plus de 3 700 mégawatts d'électricité en 2021 dans le cadre des efforts continus pour atteindre l'autosuffisance du secteur de l'électricité.

Dans le cadre du troisième pilier du développement du capital social et humain, la SADC vise à avoir une qualité de vie élevée dans laquelle les citoyens sont bien éduqués et jouissent d'une vie longue, saine et productive qui renforce le lien entre la croissance économique et le développement humain durable afin de mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes.

Une priorité au cours de l'année sera de renforcer et d'harmoniser les systèmes de santé régionaux pour la fourniture de services de santé standardisés et accessibles à tous les citoyens, l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour le bien-être socio-économique des habitants de la région.

La COVID-19 devrait rester un sujet de préoccupation pour l'Afrique australe, le président de la SADC, le président Filipe Nyusi du Mozambique, rassemblant la région le 29 janvier pour établir une installation visant à mobiliser conjointement des ressources pour acquérir des vaccins contre la COVID-19. Voir page 4.

Nyusi a appelé les ministres responsables de la santé dans les 16 États membres de la SADC à envisager de toute urgence la mise en place d'un mécanisme pour faciliter l'acquisition et la distribution conjointes de vaccins COVID-19.

« À cet égard, nous recommandons au Comité des ministres de la Santé de la SADC d'établir une stratégie de collaboration régionale solide qui met en commun les ressources pour acquérir de toute urgence le vaccin à distribuer à nos citoyens en fixant des priorités en fonction du niveau de risque », a déclaré Nyusi dans un communiqué.

En ce qui concerne les questions transversales du genre, de la jeunesse et du changement climatique, la vision est que, d'ici 2050, la SADC sera une communauté où les citoyens sont traités de manière égale sans distinction de sexe, et où les jeunes sont responsabilisés.

L'année 2021 présente une autre opportunité pour la région de la SADC de consolider les gains qu'elle a réalisés jusqu'à présent dans la promotion de l'égalité et de l'équité entre les sexes.

L'une de ces initiatives concerne les efforts continus déployés par les États membres pour prendre des mesures concrètes dans la conduite du programme législatif pour faire progresser l'égalité des sexes dans le secteur des énergies renouvelables.

Les femmes sont confrontées à des difficultés pour accéder aux produits et technologies d'énergie renouvelable en raison du coût de démarrage prohibitif de l'installation de tels équipements.

La SADC accordera également la priorité à la gestion des risques de catastrophe en raison d'une augmentation de la fréquence et de la gravité des catastrophes naturelles en Afrique australe.

La région a connu au moins trois tempêtes tropicales depuis fin décembre 2020. ❐

Conseil Consultatif Électoral de la SADC SEAC

LE CONSEIL consultatif électoral de la SADC (SEAC) a commencé le processus de révision de son plan stratégique pour renforcer ses opérations et développer un nouveau plan stratégique quinquennal (2021-2025).

Le SEAC est chargé de conseiller les États membres de la SADC sur le respect des principes et directives régionaux régissant la conduite des élections.

Adoptés lors du 24e Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC tenu à Maurice en août 2004, les Principes et directives régissant la conduite des élections contiennent des critères convenus pour la conduite des élections dans les États membres de la SADC ainsi que les procédures à suivre par les missions d'observation de la SADC.

Les directives électorales visent à renforcer la transparence et la crédibilité des élections afin d'éviter les contentieux électoraux et d'assurer l'acceptation des résultats des élections par les partis en lice.

Les directives régionales ne sont pas juridiquement contraignantes et sont soumises au droit national. Il n'est pas obligatoire pour un État membre organisant des élections d'inviter une mission d'observation électorale de la SADC (SEOM) pour observer ses élections, mais la plupart des États membres trouvent avantageux de le faire.

En plus de conseiller sur le respect des principes et directives électoraux de la SADC, le SEAC, composé de 16 membres, est chargé d'encourager le développement, l'amélioration et la révision des lois et règlements électoraux dans les États membres de la SADC, et d'élaborer des stratégies de gestion des litiges électoraux.

Le SEAC, qui a été conçu pour la première fois en 2005, a été inauguré en avril 2011 en tant qu'organe statutaire créé dans le cadre du Comité interétatique de la politique et de la diplomatie de la SADC (ISPDC).

L'ISPDC relève du Comité ministériel de l'Organe (CMO) sur la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité qui est composé des ministres responsables des affaires étrangères, de la défense, de la sécurité publique et de la sécurité de l'État des États membres de la SADC.

Le CMO rend compte au Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC.

Conformément à la décision du CMO d'août 2016, le plan stratégique SEAC (2021-2025) devrait renforcer les éléments de conception du programme SEAC et garantir qu'il existe un cadre logique bien articulé et actuel qui guidera la mise en œuvre et permettra le suivi de l'impact; ainsi que le renforcement de la compréhension et de la sensibilisation au SEAC dans toute la région grâce à un programme de sensibilisation complet aligné sur les missions post-électorales du SEAC.

Le plan stratégique proposé devrait être aligné sur les plans stratégiques régionaux, y compris le Plan indicatif régional de développement stratégique (RISDP 2020-2030).

Le SEAC a contribué à promouvoir la paix et la stabilité dans la région en encourageant les États membres à adhérer aux principes et directives convenus.

Le Conseil est composé d'un représentant de chaque État membre, sélectionné et nommé par le CMO sur une liste proposée par les gouvernements.

Les membres du Conseil sont issus d'un large éventail de disciplines, notamment des juges à la retraite, des ambassadeurs, des professeurs et des responsables de la société civile de la région de la SADC.

Pour éviter les conflits d'intérêts, les membres du SEAC ne peuvent pas être membres du Parlement ou ministres du gouvernement, et ne peuvent être actifs dans la politique des partis ou siéger à un organisme de gestion des élections.

Il doit s'agir d'individus de la plus haute réputation ayant une expérience des questions de démocratie et de gouvernance, et doivent être âgés de plus de 40 ans. ❐

La SADC adopte un nouveau plan d'action pour la migration de la main-d'œuvre

LA SADC a adopté un nouveau plan de migration de la main-d'œuvre qui prend en compte l'évolution de la dynamique mondiale du marché du travail.

Le nouveau plan d'action pour la migration de la main-d'œuvre (2020-2025) a été approuvé par le 40e Sommet de la SADC tenu en août 2020 et remplace le plan d'action précédent qui s'étalait de 2016 à 2020.

Le plan repose sur la notion qu'une migration de la main-d'œuvre bien gérée est mutuellement bénéfique et peut faciliter un plus grand développement et une plus grande stabilité économique accrus pour tous les pays de la région de la SADC.

Le nouveau plan devrait promouvoir le transfert de compétences et faire correspondre l'offre et la demande de main-d'œuvre pour l'intégration régionale.

La SADC a adopté un nouveau plan d'action conforme à l'article 19 du Protocole de la SADC sur l'emploi et le travail, qui vise à protéger et à sauvegarder les droits et le bien-être des travailleurs migrants, afin d'offrir de meilleures opportunités de contribuer aux pays d'origine et de destination.

Selon les statistiques de 2017 de l'Union africaine, l'Afrique australe abrite 37,5% des 14,2 millions de travailleurs migrants internationaux du continent, soit environ 5,4 millions.

La région de la SADC abrite le plus grand stock de travailleurs migrants internationaux, devant l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest, la migration intra-SADC représentant environ 45 pour cent.

Dans ce contexte, il est envisagé que la mise en œuvre de l'instrument politique adopté, à travers une approche multisectorielle, contribuera à la protection des droits des travailleurs migrants et offrira une opportunité d'avoir un plus grand impact sur le développement des pays d'origine et de destination. ❐

La SADC achètera collectivement des vaccins COVID-19

LA MAGNITUDE, la complexité et la gravité du nouveau coronavirus, communément appelé COVID-19, sont sans précédent et appellent à une résolution collective entre les États membres de la SADC.

Le président de la SADC, le président Filipe Jacinto Nyusi du Mozambique a déclaré en janvier que si les États membres individuels font des progrès notables pour contenir et freiner les taux élevés d'infection et de mortalité, de plus grands progrès seront réalisés « si nous nous unissons et collaborons » pour surmonter la pandémie.

« En cette période délicate, il est urgent que nous continuions à nous appuyer sur ces importantes alliances stratégiques et à prendre des mesures supplémentaires qui nous aideront à relever les défis croissants posés par la deuxième vague de la pandémie dans notre région, et d'autres vagues qui pourraient émerger ", a déclaré le président Nyusi dans un communiqué.

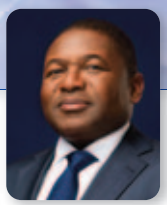

Il a déclaré qu'une de ces alliances entre les États membres de la SADC consistera à mettre en commun les ressources et à garantir que la région achète des vaccins COVID-19 en tant qu'organe collectif.

« À cet égard, nous recommandons au Comité des ministres de la Santé de la SADC d'établir une stratégie de collaboration régionale solide qui met en commun les ressources pour acquérir d'urgence le vaccin à distribuer à nos citoyens, en fixant des priorités en fonction du niveau de risque », a-t-il déclaré.

Bien que les efforts individuels des États membres soient louables, les achats collectifs par la région sont essentiels car ils permettront à l'Afrique australe de s'approvisionner en vaccins en vrac à des prix inférieurs.

Le président Nyusi a déclaré qu'il était également nécessaire "d'améliorer les capacités de recherche sur les vaccins et de développer la capacité de fabrication régionale de vaccins à l'avenir".

« Nous devons intensifier la coopération et la collaboration entre les États membres, grâce à un partage accru des données, à l'harmonisation et à la normalisation des politiques, à l'achat groupé d'équipements médicaux et non médicaux essentiels pour lutter contre la pandémie de manière plus efficace.

« La région devrait également renforcer ses systèmes de santé afin qu'ils restent prêts à fournir d'autres services vitaux et à mieux résister aux futures pandémies. »

En plus des mesures sanitaires, il est essentiel que la SADC se lance dans des stratégies régionales communes et des initiatives harmonisées et synchronisées, y compris des plateformes électroniques pour surveiller la circulation transfrontalière en toute sécurité des personnes, des véhicules et des marchandises.

« J'appelle tous les concitoyens de la SADC à redoubler d'engagement collectif et individuel, car ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous surmonterons la pandémie de la COVID-19 – le défi majeur de notre vie », a déclaré Nyusi. ❐

La Namibie ratifie le traité de l'Agence africaine des médicaments

LA NAMIBIE est devenue le premier État membre de la SADC à ratifier le Traité portant création de l'Agence africaine des médicaments (AMA).

La Namibie a déposé l'instrument de ratification auprès de la Commission de l'Union africaine (UA) en février, ce qui en fait le cinquième pays africain à le faire.

La création d'une AMA devrait contribuer à l'amélioration de la réglementation des médicaments, des produits médicaux et des technologies sur le continent.

L'AMA sera une agence spécialisée de l'UA avec ses propres règles, membres et ressources pour renforcer la capacité des États parties et des communautés économiques régionales (CER), à réglementer les produits médicaux afin d'améliorer l'accès à des produits médicaux de qualité, sûrs et efficaces sur le continent.

L'agence viendra compléter le travail des Centres Africains de Contrôle et de Prévention des Maladies (CDC Afrique), en fournissant un appui technique dans le contrôle de la qualité des médicaments à la demande des États membres qui ne disposent pas des structures pour effectuer ces examens/contrôles/vérification.

Prenant la parole lors du dépôt officiel de l'instrument, l'ambassadrice de Namibie en Éthiopie, Emilia Mkusa, a déclaré que la création de l'AMA est essentielle pour rendre les médicaments essentiels et les produits médicaux accessibles en Afrique et a souligné la nécessité pour les autres États membres de ratifier le traité, ajoutant que « La Namibie plaidera et soutiendra la mobilisation d'autres États membres de la SADC pour ratifier l'AMA.

Le processus d'approbation d'un instrument juridique Continental nécessite, tout d'abord, la signature, puis la ratification, un processus différent d'un pays à l'autre.

Un protocole « entre en vigueur » après sa ratification par au moins 22 États membres de l'UA. Cela fait passer le droit continental d'une intention déclarée à une application réelle. Les États membres qui adhèrent après l'entrée en vigueur d'un protocole sont censés « y consentir ».

Selon la Commission de l'UA, des plans sont déjà en cours pour sélectionner l'endroit où l'Agence sera basée.

Les États membres seront invités à présenter une offre pour accueillir l'agence.

Après une évaluation de la candidature de chaque pays à l'accueil, un rapport sera présenté au Sommet de l'UA pour une décision sur l'accueil de l'agence. ❐

Riposte au cyclone
La SADC renforce la gestion des risques et des catastrophes

par Egline Tauya

L'AFRIQUE AUSTRALE est en état d'alerte maximale face à la fréquence croissante des tempêtes tropicales qui dégénèrent souvent en cyclones dévastateurs.

Le Centre de services climatiques de la SADC a exhorté les services météorologiques et hydrologiques nationaux dans les 16 États membres à surveiller de près ces événements et à mettre à jour les institutions compétentes telles que les agences de gestion des risques et des catastrophes au niveau des pays pour soutenir les mesures de préparation et de riposte pour protéger les vies et les biens.

Alors que les souvenirs d'une période prolongée de fortes pluies et d'inondations généralisées apportées à certaines régions d'Afrique australe par le cyclone Éloïse en janvier sont encore frais dans l'esprit du public, un nouveau système tropical nommé Guambe s'est développé en février et s'est intensifié dans la moitié sud du canal du Mozambique.

Alors que le changement climatique réchauffe l'eau de mer, rendant les zones côtières basses vulnérables, le Cyclone Guambe est le septième système tropical nommé dans le domaine sud-ouest de l'océan Indien pendant la saison des pluies 2020/21.

Bien qu'il ne soit pas aussi dévastateur que le Cyclone Éloïse, une combinaison de pluies torrentielles et d'inondations importantes a touché une grande partie de la côte et l'intérieur adjacent du sud du Mozambique. Cela couvrait la région de Beira, à travers Vilanculos et vers le sud jusqu'à Inhambane.

Le cyclone Eloïse, qui a touché le Botswana, l'Eswatini, Madagascar, le Mozambique, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe, a causé d'importants dégâts et destructions de biens, de routes et d'infrastructures, ainsi que de nombreuses inondations et les pertes de vie qui en ont résulté dans la région.

À Madagascar, l'Unité de gestion des catastrophes a signalé que le cyclone a touché plus de 1 000 personnes et fait un mort.

Plus de 500 personnes dans différentes communautés ont été déplacées et 134 maisons ont été inondées, tandis qu'environ 100 salles de classe ont été détruites.

Selon l'Institut national pour la gestion des catastrophes au Mozambique, le cyclone a provoqué de fortes pluies et des inondations généralisées qui ont touché plus de 21 500 personnes dans le pays, faisant trois morts.

Plus de 3 900 hectares de terres agricoles ont été inondés et plus de 50 000 kilomètres carrés de terres dans les provinces de Sofala et Manica ont été inondés avec des impacts sur les moyens de subsistance, la production agricole et la sécurité alimentaire, et d'autres services écosystémiques.

Dans certaines régions du Botswana, d'Eswatini, d'Afrique du Sud et du Zimbabwe, de fortes pluies et des inondations ont fait 13 morts ainsi que la destruction d'infrastructures et de biens.

Au Mozambique et au Zimbabwe, le cyclone Éloïse a touché certaines zones qui ont été touchées par le cyclone Chalane en décembre 2020 et se remettaient encore du cyclone Idai de 2019, l'une des pires tempêtes tropicales jamais enregistrées en Afrique et dans l'hémisphère sud.

Alors qu'il se préparait au cyclone Chalane, qui a touché le Mozambique et le Zimbabwe fin décembre 2020, un villageois du district de Chimanimani a déclaré que parfois les instructions en réponse à la crise sont confuses.

"C'est délicat. Le gouvernement nous dit d'aller sur les hauteurs, mais le cyclone Idai a durement frappé ceux qui vivaient sur les hauteurs. On fait quoi alors?" il a dit.

Cela illustre la nécessité de promouvoir des structures résistantes au climat, résistantes, à la fois, aux inondations et aux vents forts, tout en identifiant les emplacements qui ne sont pas exposés à des glissements de terrain potentiels.

Tels étaient les sentiments de l'Organe de la SADC sur la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité qui s'est réuni en janvier pour évaluer l'impact du cyclone Éloïse.

L'Organe de la SADC a appelé les États membres à renforcer la mise en œuvre des initiatives de renforcement de la résilience et de la planification d'urgence, ainsi qu'à améliorer les mécanismes d'alerte précoce et de réponse pour minimiser l'impact des catastrophes et des risques naturels sur les populations de la région.

La SADC et ses partenaires internationaux à la coopération ont établi un nouveau groupe thématique sur le changement climatique et la gestion des risques et des catastrophes à la fin de 2020 en raison de la gravité et de la fréquence croissantes des catastrophes, selon un rapport de la SADC, dans le but d'assurer un mécanisme d'engagement solide sur les questions liées aux questions de changement climatique.

La SADC a établi une unité autonome de réduction des risques et des catastrophes chargée de coordonner les programmes régionaux de préparation et de riposte aux risques et catastrophes transfrontaliers. L'unité opère sous l'organe de la SADC sur la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité. ❐

La SADC et ARC renforcent leur coopération

LA SADC et l'Africa Risk Capacity (ARC) ont renforcé leur coopération dans la gestion des catastrophes à la suite de l'augmentation du climat et d'autres catastrophes naturelles dans la région.

L'engagement conjoint est soutenu par un protocole d'accord signé par la SADC et l'ARC en octobre 2019, qui prévoit la coopération en matière de financement des risques de catastrophe dans les cadres politiques, les évaluations de la vulnérabilité et le renforcement des capacités pour le financement des risques de catastrophe et l'alerte précoce.

L'ARC est une agence spécialisée de l'Union africaine créée pour aider les gouvernements à améliorer leurs capacités à mieux planifier, préparer et répondre aux événements météorologiques extrêmes et aux catastrophes naturelles.

L'agence est un mécanisme de coopération fournissant le profilage, la stratification et la quantification des risques, l'alerte précoce, la planification opérationnelle pour une riposte rapide et le financement des risques et des catastrophes pour permettre aux pays africains de renforcer leurs systèmes de gestion des risques et des catastrophes et d'accéder à un financement rapide et prévisible en cas de catastrophe.

Le domaine d'intervention de l'ARC s'est étendu au-delà de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité pour inclure les cyclones tropicaux et les épidémies. A ce titre, Madagascar et le Zimbabwe ont déjà bénéficié du financement de risque du groupe ARC. ❐

La solidarité régionale est essentielle dans la lutte contre l'insécurité alimentaire

LE COMITÉ régional de la SADC sur la vulnérabilité a appelé à la solidarité entre les États membres alors que la région est confrontée à des niveaux sans précédents d'insécurité alimentaire dans le contexte de la COVID-19.

Décrite par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme l'urgence sanitaire la plus grave depuis des générations, la pandémie a affecté le paysage socio-économique mondial et a entraîné la perte de nombreuses vies.

Dans le secteur agricole, l'impact de la COVID-19 a affecté négativement la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les moyens de subsistance en milieu rural, ainsi que l'accès aux principaux intrants agricoles, y compris les marchés du travail et de production, pour de nombreux agriculteurs.

Selon un rapport publié en juillet 2019, *Rapport de synthèse sur l'état de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la vulnérabilité en Afrique australe*, la région a estimé que 41,2 millions de personnes seraient touchées.

En décembre 2020, les chiffres ont été revus à 51,3 millions, compte tenu de l'impact de la COVID-19.

Il s'agit du nombre le plus élevé jamais enregistré par la SADC, et ce chiffre pourrait à nouveau augmenter avec les impacts prolongés de la COVID-19.

Le Comité régional de la SADC sur la vulnérabilité, qui s'est réuni virtuellement le 22 février pour sa réunion organisationnelle annuelle (AOM), a déclaré qu'il était nécessaire d'adopter une approche conjointe entre les États membres pour enregistrer l'insécurité alimentaire dans le contexte de la COVID-19.

L'AOM du Comité régional de vulnérabilité de la SADC vise à fournir aux comités nationaux d'évaluation de la vulnérabilité (NVAC), aux comités régionaux d'évaluation de la vulnérabilité (RVAC) et aux partenaires internationaux à la coopération (PIC) l'occasion de réfléchir sur le travail qu'ils ont accompli et de trouver des solutions en collaboration et faire progresser les bonnes pratiques parmi les praticiens de l'évaluation et de l'analyse de la vulnérabilité (VAA) dans la région.

Les comités nationaux d'évaluation de la vulnérabilité (NVAC) effectuent traditionnellement des évaluations annuelles en face à face de l'état de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la vulnérabilité six mois à l'avance pour éclairer leurs projections nationales.

Ces projections nationales sont ensuite intégrées dans des projections régionales par les comités régionaux d'évaluation de la vulnérabilité (RVAC).

Cependant, en raison des défis de la COVID-19, la plupart des pays ont ajusté leurs évaluations, d'où l'augmentation du nombre de personnes dans les niveaux d'insécurité alimentaire dans la SADC.

La pandémie a également vu la plupart des pays effectuer une surveillance à distance au lieu d'évaluations sur le terrain.

La collecte de données mobiles et l'utilisation d'images satellitaires à très haute résolution pour la « cartographie des points chauds » sont quelques-unes des techniques innovantes que les NVAC ont adoptées pour déterminer l'insécurité alimentaire.

Les informations sur l'état de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la vulnérabilité dans les États membres individuels et dans le reste de la région sont essentielles car elles permettent aux gouvernements nationaux et aux partenaires de développer des actions humanitaires et de développement pour prévenir, se préparer et répondre à l'insécurité alimentaire.

À Madagascar, par exemple, les données nationales ont servi de base à un appel éclair de janvier 2021, tandis qu'au Zimbabwe, les résultats nationaux ont servi de base au rapport de situation de décembre 2020 publié par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

En 2019, l'Angola, le Botswana, le Lesotho, la Namibie et le Zimbabwe ont déclaré des états de catastrophe sur la base d'une analyse NVAC des impacts de la sécheresse.

« La richesse des données que la RVAA a générées au fil des ans constitue une bonne base pour certaines des discussions et des engagements dans les conversations sur les systèmes alimentaires telles que le sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires », a déclaré Andrew Odero, responsable de l'évaluation et de la cartographie de la vulnérabilité pour l'Afrique australe et les États de l'océan Indien au Programme alimentaire mondial.

Odero a déclaré qu'il est essentiel que les États membres et les partenaires trouvent des moyens de renforcer l'utilisation et l'adoption des produits et des connaissances de la RVAA pour soutenir la prise de décision et influencer les politiques au milieu de multiples défis tels que les impacts provoqués par le changement climatique de la sécheresse récurrente, les inondations et l'augmentation des activités cycloniques, ainsi que l'augmentation de l'extrême pauvreté due à la COVID-19.

Le programme RVAA de la SADC a été créé en 2005 pour renforcer la capacité des États Membres d'entreprendre et d'utiliser des évaluations de vulnérabilité afin d'éclairer la formulation des politiques et les interventions d'urgence susceptibles de réduire la vulnérabilité de la région.

La première phase du programme RVAA de la SADC, qui s'est déroulée de 2005 à 2011, visait à éclairer les approches plus larges de la lutte contre l'insécurité alimentaire, notamment les filets de sécurité et la protection sociale.

La deuxième phase couvrait la période 2012-2016 et visait à élargir la portée du programme afin d'inclure les zones urbaines et les problèmes de pauvreté chronique tels que le genre, le VIH/ SIDA et le changement climatique ainsi que d'influencer les politiques et les programmes.

La phase actuelle du programme SADC RVAA, qui couvre la période 2017-2021, vise à consolider les acquis des phases précédentes, tout en élargissant le programme pour couvrir la vulnérabilité chronique, contribuer à des moyens de subsistance résilients au climat et relever les défis de l'institutionnalisation et du renforcement des capacités des comités nationaux.

Depuis sa création, le programme SADC RVAA a considérablement progressé en fournissant des informations opportunes et crédibles qui ont influencé les politiques et ses produits constituent désormais un point de référence essentiel pour les décideurs en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. ❐

Une récolte exceptionnelle attendue en Afrique australe

par Neto Nengomasha

UNE RÉCOLTE exceptionnelle est imminente en Afrique australe suite aux précipitations favorables reçues pendant la saison agricole 2020/21.

Selon la dernière mise à jour Agromet du système d'alerte précoce de la sécurité alimentaire de la SADC publiée fin février, les cultures étaient en bon état dans une grande partie de la SADC en raison des précipitations constantes enregistrées jusqu'à présent.

Le rapport note que les cultures étaient entre les stades végétatifs et de maturation au Botswana, à Eswatini, au Lesotho, au Malawi, en Afrique du Sud, en Zambie et au Zimbabwe, ainsi que dans les régions méridionales, centrales et occidentales de la République-Unie de Tanzanie.

Les bonnes pluies ont eu un impact positif sur le bétail, car les conditions de pâturage et la disponibilité en eau se sont améliorées dans de nombreuses parties de la région.

Les derniers rapports du *Famine Early Warning System Network (FewsNet)* indiquent que le Malawi espère atteindre une production agricole supérieure à la moyenne au cours de la saison agricole 2020/21 en raison des précipitations constantes et de l'accès accru aux intrants par les agriculteurs.

Les premières estimations de production du ministère de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire montrent que le Malawi devrait produire environ 4,4 millions de tonnes métriques de maïs, soit 42 pour cent de plus que la moyenne quinquennale et 21 pour cent de plus que les besoins nationaux.

Ces perspectives pourraient être revues à la baisse en raison des épisodes de sécheresse dans certains districts du sud du pays.

Les rapports du Lesotho révèlent que le pays aura probablement une meilleure récolte que les trois années précédentes malgré les inondations localisées causées par les fortes pluies survenues fin janvier et début février.

Bien que le Zimbabwe n'ait pas encore finalisé les résultats de sa première évaluation des cultures et du bétail, les résultats préliminaires indiquent d'excellentes conditions dans tout le pays, à l'exception des régions méridionales du pays où les cultures ont été endommagées par l'éluviation.

La ministre des Services de l'information, de la publicité et de la radiodiffusion, Monica Mutsvangwa, a déclaré en février qu'environ 2,5 à 2,8 millions de tonnes métriques de maïs et 360 000 tonnes métriques de céréales traditionnelles sont attendues pour la saison agricole 2020/21.

Ce sera environ trois fois la récolte de la saison 2019/20.

L'Union nationale des agriculteurs de Zambie a déclaré que le pays s'attend à une récolte exceptionnelle, car la production agricole devrait dépasser les records précédents des quatre dernières années.

Si la région continue de recevoir des précipitations suffisantes jusqu'à la fin de la saison agricole, l'Afrique australe est susceptible d'atteindre son statut de sécurité alimentaire après des années de sécheresse consécutives.

Le rapport de synthèse 2020 sur l'état de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la vulnérabilité en Afrique australe avait indiqué qu'environ 44,8 millions de personnes dans 13 États membres de la SADC étaient en situation d'insécurité alimentaire en raison d'une mauvaise récolte et des faibles précipitations enregistrées au cours de la saison agricole 2019/20.

L'impact a été encore exacerbé par les effets actuels de la COVID-19.

Au cours de la saison des pluies précédente de 2018/19, la région a enregistré une baisse de la production céréalière en raison de l'insuffisance des pluies, laissant environ 41,2 millions de personnes dans l'insécurité alimentaire dans 13 États membres de la SADC.

Malgré la situation généralement bonne dans la région pour cette année, certaines parties de l'Afrique australe risquent encore d'avoir des récoltes et du fourrage affectés négativement par la sécheresse au cours de la saison agricole 2020/21. Ces zones comprennent des parties de l'Angola, de Madagascar et de la Namibie.

Bien que la production céréalière nationale de 2021 pour le Mozambique devrait rester proche de la moyenne, il y a des inquiétudes de sécheresse dans la partie nord du pays tandis que les provinces du centre et du sud ont été touchées par le cyclone tropical Guambe début février.

En janvier, de vastes étendues de terres cultivées ont été inondées par le cyclone tropical Eloïse au Mozambique, qui a également touché des parties d'Eswatini, de Madagascar, d'Afrique du Sud et du Zimbabwe. Fin décembre 2020, la tempête tropicale Chalane avait provoqué des inondations au Mozambique.

Selon les rapports de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les premières évaluations indiquent que le cyclone tropical Eloïse a touché plus de 100 000 hectares de terres cultivées au Mozambique, bien que l'étendue des dommages causés aux cultures ne soit pas encore connue.

En outre, les précipitations persistantes ont entraîné l'éluviation et l'engorgement des cultures dans des régions telles que le nord-est et le centre du Botswana, l'Afrique du Sud, la Zambie et le Zimbabwe.

Afin de réduire l'insécurité alimentaire dans la région, les États membres de la SADC ont continué à mettre en place diverses stratégies aux niveaux national et régional.

Les stratégies comprennent une combinaison de mesures à court terme telles que des programmes de protection sociale pour soutenir les personnes immédiatement touchées, ainsi que des stratégies à moyen et long terme axées sur des domaines tels que le maintien des chaînes d'approvisionnement nationales et internationales et des incitations à la diversification de la production agricole.

Les États membres font progresser leurs technologies de collecte de l'eau afin d'exploiter l'eau disponible pour une utilisation future. *sardc.net* ❐

Vers des solutions énergétiques renouvelables

Accord SACREEE-IRENA sur les solutions d'énergies renouvelables

L'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) et le Centre de la SADC pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (SACREEE) ont signé un Mémorandum d'accord pour travailler ensemble à accélérer le déploiement de solutions d'énergie renouvelable en Afrique australe.

En vertu de l'accord, les deux organisations coopéreront sur les technologies décentralisées, l'élaboration de politiques, les programmes de renforcement des capacités et les événements régionaux visant à attirer des investissements dans la région.

L'Afrique australe a connu une amélioration remarquable de l'accès à l'électricité au cours de la dernière décennie, en grande partie grâce à un engagement ferme des États membres de la SADC à tirer parti du vaste potentiel d'énergie renouvelable de la région pour améliorer la sécurité énergétique et répondre à la demande énergétique croissante.

En conséquence, la part totale des énergies renouvelables dans la production d'électricité est passée de 23 % en 2015 à près de 39 % en 2018. Cependant, malgré des progrès significatifs, l'accès à l'électricité reste un défi.

« La pandémie de la COVID-19 a souligné à nouveau l'importance d'une énergie fiable, abordable et propre », a déclaré le directeur général de l'IRENA, Francesco La Camera, lors de la cérémonie de signature du mémorandum.

« Cela a servi de rappel brutal que la nouvelle ère énergétique doit être inclusive, juste et à faible émission de carbone si nous voulons parvenir à un développement durable en Afrique australe et dans le monde. L'Afrique peut saisir l'occasion pour un changement significatif et améliorer considérablement les résultats socioéconomiques en s'orientant résolument vers la transformation énergétique. Cet accord renforcera le progrès régional.

En renforçant les capacités dans la région de la SADC, l'IRENA et le SACREEE visent à accélérer le déploiement des énergies renouvelables et à atteindre l'accès universel à l'énergie en créant des environnements plus propices aux investissements dans les énergies renouvelables.

Les deux organisations mèneront des activités conjointes dans le cadre du corridor africain pour l'énergie propre (ACEC) dans les domaines de l'évaluation des ressources énergétiques renouvelables, de la planification à long terme, ainsi que des investissements, des cadres politiques, réglementaires et institutionnels.

La mise en œuvre d'activités dans le cadre de l'ACEC offre une opportunité globale d'éviter les émissions de gaz à effet de serre, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris.

«Le SACREEE a mis en œuvre plusieurs activités programmatiques conjointes avec l'IRENA par le biais de l'initiative African Clean Energy Corridor et de la SADC Renewable Energy Entrepreneurship Support Facility depuis 2017 », a déclaré le directeur exécutif du SACREEE, Kudakwashe Ndhlukula.

« Le renouvellement de ce Mémorandum d'accord élargira et renforcera notre collaboration dans des domaines d'intérêt mutuel et des mandats donnés. Nous apprécions donc le partenariat et le soutien continus de l'IRENA dans la réalisation de notre mandat en faveur d'une société sûre et résiliente en matière d'énergie grâce à des solutions énergétiques propres, abordables et durables.

L'IRENA et le SACREEE travailleront ensemble pour accélérer les investissements dans les énergies renouvelables grâce à la mise en œuvre du Forum d'investissement d'Afrique australe qui facilitera l'accès à la finance durable dans la région.

Le forum fait partie de la contribution de l'IRENA à la Plateforme d'investissement climatique (CIP), conçue pour faire avancer les projets d'énergie durable jusqu'à la maturité d'investissement et faciliter leur accès au financement.

Les principales activités du forum comprennent le jumelage entre les projets, les développeurs de projets et les financiers et investisseurs potentiels.

L'IRENA et le SACREEE ont renouvelé leur engagement à soutenir l'entrepreneuriat dans la région.

Les deux organisations se sont précédemment associées pour établir la Facilité de soutien à l'entrepreneuriat en matière d'énergie renouvelable de la SADC.

L'objectif de la Facilité était d'améliorer et de renforcer la capacité des petits et moyens entrepreneurs à évaluer le potentiel commercial de l'énergie durable, à développer des business plans viables et des demandes de prêt, et à gérer leurs entreprises avec succès. *sacree.org* ❐

2 480 mégawatts d'électricité ajoutés en 2020

UN TOTAL de 2 480 mégawatts (MW) de nouvelle électricité a été ajouté au réseau régional en 2020. Cela représente environ 77 % de la capacité cible de 3 215 MW qui devait être mise en service en 2020. L'ajout de nouvelle électricité au réseau électrique régional est essentiel car il permet aux États membres de la SADC de partager l'énergie excédentaire.

Tous les États membres continentaux de la SADC, à l'exception de l'Angola, du Malawi et de la République-Unie de Tanzanie, sont interconnectés via le réseau régional du Pool énergétique d'Afrique australe (SAPP). Les pla ns sont maintenant à un stade avancé pour interconnecter l'Angola, le Malawi et la Tanzanie au réseau SAPP.

Le SAPP est chargé de coordonner la planification, la production, le transport et la commercialisation de l'électricité au nom des services publics des États membres de la SADC. ❐

Le Secrétaire Général des Nations Unies – Supprimer progressivement l'utilisation du charbon d'ici 2030

LA COMMUNATE MONDIALE devrait travailler ensemble pour supprimer progressivement l'utilisation du charbon d'ici 2030 afin de s'assurer que le monde atteint ses objectifs de lutte contre le réchauffement climatique.

Le Secrétaire Général des Nations Unies, Antonio Guterres, a déclaré que les promesses de réduction des émissions des gouvernements étaient bien en deçà de ce qui est nécessaire pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius au-dessus des niveaux préindustriels.

Cependant, si des mesures immédiates sont prises pour mettre fin à l'utilisation de combustibles fossiles tels que le charbon, le monde pourrait lutter contre le réchauffement climatique.

"La suppression progressive du charbon du secteur de l'électricité est l'étape la plus importante pour se conformer à l'objectif de 1,5 degré", a-t-il déclaré.

Les scientifiques estiment que l'utilisation du charbon dans la production d'électricité doit chuter de 80 % en dessous des niveaux de 2010 d'ici 2030 pour atteindre la limite de réchauffement de 1,5°C, un objectif ambitieux fixé par plus de 190 pays dans l'Accord de Paris de 2015. ❒

La SADC intensifie ses efforts pour exploiter ses réserves de gaz naturel

LA SADC explore les moyens d'exploiter le potentiel des réserves massives de gaz naturel qui existent dans la région suite au développement du Plan directeur régional du gaz qui cherche à débloquer le potentiel du gaz en Afrique australe.

La SADC possède certains des plus grands gisements de gaz naturel au monde et en tirer parti améliorerait la situation énergétique de la région et contribuerait au bouquet énergétique régional, dominé par le charbon.

Lors de leur réunion tenue en octobre 2020, les ministres de la SADC responsables de l'énergie ont reçu et examiné des rapports sur le plan de mise en œuvre de haut niveau de la phase I du plan directeur régional du gaz (RGMP I) et ont exhorté les États membres à développer les infrastructures et les marchés du gaz dans le Région.

Les ministres ont approuvé la feuille de route pour la deuxième phase du Plan directeur régional du gaz (RGMP II) et ont félicité la Banque de développement de l'Afrique australe (DBSA) pour avoir soutenu le développement du RGMP I.

Ils ont également félicité la DBSA et l'International Development Corporation (IDC) d'avoir proposé de soutenir le RGMP II.

Le gaz naturel devient de plus en plus important pour le secteur énergétique de la région alors que divers pays développent leurs gisements de gaz respectifs, notamment l'Angola, la République démocratique du Congo, Madagascar, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud et la République-Unie de Tanzanie.

Les principaux producteurs de gaz dans la région de la SADC sont actuellement l'Angola, la République-Unie de Tanzanie, la RDC et le Mozambique, bien que la Namibie possède d'importantes réserves de gaz naturel offshore.

Le Botswana, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe ont des réserves de gaz non classiques en quantités importantes sous la forme de méthane de houille et de gaz de schiste.

L'exploration a eu lieu dans d'autres États membres de la SADC, bien que le montant exact des réserves soit inconnu pour ces pays.

Il est prévu que l'exploitation des vastes réserves de gaz naturel, de gaz de schiste et de méthane de houille disponibles dans les États membres de la SADC créerait des opportunités d'emplois importantes et contribuerait des milliards de dollars au Produit Intérieur Brut (PIB) régional.

Le gaz naturel a de nombreuses utilisations potentielles dans la région pour produire de l'électricité ou comme matière première chimique dans les processus industriels ou comme carburant pour les véhicules. Une autre utilisation potentielle du gaz est dans la production d'engrais.

Par conséquent, l'exploration du gaz naturel représente une opportunité importante pour la SADC de relever ses défis énergétiques et de faire avancer le programme d'industrialisation et d'approfondir l'intégration. ❒

Le secteur privé est essentiel pour faire progresser l'intégration régionale

LA SADC A exhorté le secteur privé à améliorer les capacités de fabrication en créant un solide portefeuille de produits pharmaceutiques et en donnant la priorité à l'industrialisation.

La Secrétaire Exécutive de la SADC, la Dr Stergomena Lawrence Tax, a déclaré cela lors d'une réunion virtuelle avec le Conseil des entreprises de la SADC en février.

Le Conseil des affaires de la SADC est une organisation parraine pour le secteur privé comprenant des organismes nationaux parrains du secteur privé dans chacun des 16 États membres de la SADC.

L'objectif de la réunion était de discuter de l'opérationnalisation du Conseil des entreprises et de l'avancement des activités à l'appui de l'industrialisation de la SADC et du programme d'intégration régionale.

Dr Tax a déclaré que le dialogue entraînerait d'énormes progrès dans les opérations du Conseil des entreprises et a appelé les parties à concrétiser le partenariat entre les secteurs privé et public, à opérationnaliser efficacement le Conseil et à établir un réseau solide avec ses affiliés.

Elle a déclaré que les objectifs spécifiques de la constitution du Conseil des entreprises seront guidés et alignés sur ce qui est contenu dans le Traité de la SADC, y compris d'autres documents statutaires tels que les instruments juridiques, la Vision 2050 de la SADC et le Plan indicatif régional de développement stratégique (RISDP) 2020-30.

Le président du Conseil des entreprises de la SADC, M. Eduardo Sengo, a déclaré que le Conseil est sur le point d'adopter un programme privé pour la région qui garantira que tous les membres/associations privés et les chambres de commerce peuvent influencer et plaider en faveur de discussions qui renforceront leur mandat.

Il a déclaré que cela aiderait les États membres à délibérer sur des sujets pertinents tels que les zones de libre-échange et le programme d'industrialisation, y compris la suppression des barrières commerciales.

Sengo a plaidé pour plus d'engagement et de dialogue avec les dirigeants politiques pour aider le monde des affaires à éliminer les barrières commerciales et pour la mise en œuvre d'instruments juridiques propices qui soutiendront la transformation des économies de la région de la SADC.

La réunion a également discuté de l'état des préparatifs de la Semaine de l'industrialisation de la SADC, que les deux parties organisent conjointement chaque année, réunissant les secteurs public et privé, les partenaires internationaux à la coopération (PIC), les institutions de financement du développement (IFD) et les décideurs politiques de la région pour forger une meilleure compréhension de la stratégie et de la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC 2020-2030, et faciliter sa mise en œuvre.

La Semaine de l'industrialisation de la SADC doit avoir lieu à Maputo, au Mozambique, en mai/juin, tandis qu'une autre est programmée pour août à Lilongwe, au Malawi.

Le Directeur Général du Conseil, M. Peter Varndell a mis à jour la réunion sur les opérations du Conseil et a déclaré que la rédaction des règles d'engagement entre les deux parties a été finalisée et attend la contribution du Secrétariat de la SADC.

Il a déclaré que le Conseil a été impliqué dans des activités de base relatives à l'opérationnalisation et à la mise en œuvre de projets et d'autres activités, et est en bonne position pour commencer la mise en œuvre des recommandations formulées dans sa stratégie quinquennale.

Concernant les barrières non tarifaires, il a déclaré qu'une énorme quantité de travail était en cours pour faciliter aux États membres de la SADC à travers des ateliers sur les produits pharmaceutiques et le transport/logistique, y compris la préparation des termes de référence d'un groupe de travail régional sur le commerce et le transport. *sadc.int* ❐

La SADC et l'ONUCT renforcent leur coopération

LA SADC continue à être prête et disposée à coopérer avec le Bureau des Nations unies contre le terrorisme (UNOCT) dans la lutte contre le terrorisme, car cela reste un énorme défi en Afrique australe, a déclaré la Secrétaire exécutive de la SADC, Dr Stergomena Lawrence Tax.

Prenant la parole lors d'une réunion virtuelle avec le Secrétaire général adjoint de l'ONUCT, Vladimir Voronkov, début février, Dr Tax a félicité l'ONUCT pour la coopération qui continue d'exister avec la SADC dans un certain nombre de domaines de collaboration, aux niveaux national et régional.

La coopération entre la SADC et l'ONUCT remonte à 2015, suite au processus d'élaboration et d'adoption d'une stratégie régionale de lutte contre le terrorisme pour l'Afrique australe par le Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la SADC.

Voronkov a assuré la SADC de l'engagement continu de l'ONUCT à soutenir la région dans la mise en œuvre de la stratégie régionale de lutte contre le terrorisme et dans la création et l'opérationnalisation d'un centre régional de lutte contre le terrorisme de la SADC.

Il a également noté la nécessité de renforcer la coopération avec les États membres de la SADC sur les questions relatives à la coopération Sud-Sud dans laquelle les pays du Sud global s'entraident en partageant des connaissances et des compétences techniques ou économiques pour faciliter le développement.

Voronkov a informé Dr Tax de la prochaine Semaine de lutte contre le terrorisme 2021 et des activités connexes qui auront lieu en juin 2021 et a imploré la SADC de participer car cette semaine offre une bonne plate-forme aux pays pour partager des idées sur la lutte contre les menaces posées par le terrorisme. *sadc.int* ❐

Zone de Libre Échange Continentale Africaine maintenant opérationnelle

L'AFRIQUE A CÉLÉBRÉ l'année 2021 avec style en mettant en œuvre le plus grand accord commercial qui stimulera le commerce intra régional à travers le continent et changera le paysage économique mondial.

Conformément à la décision de décembre 2020 de l'Assemblée de l'Union africaine (UA), le marché commercial intégré connu sous le nom de Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) a commencé à commercer le 1er janvier 2021.

Le secrétaire général de la ZLECAf, le Dr Wamkele Mene a déclaré qu'il s'agissait d'un moment historique pour l'Afrique qui permettra au continent de dicter sa propre voie de développement.

Pendant trop longtemps, l'Afrique a trop dépendu de l'exportation de produits de base, ce qui nuit à son développement économique et sape son ambition de prospérité et d'une plus grande intégration.

Ainsi, le lancement de la ZLECAf brisera les barrières coloniales en ouvrant les frontières et encouragera le commerce intra régional entre les pays africains.

Le marché intégré facilitera la circulation fluide du personnel qualifié dans la région et approfondira les échanges entre les peuples, et transformera le défi des migrants en une aubaine du capital humain pour l'Afrique.

Mene a déclaré qu'il est désormais essentiel pour l'Afrique de se concentrer davantage sur la manière d'éliminer les barrières non tarifaires et les obstacles aux investissements intra-africains en créant des systèmes commerciaux innovants et holistiques tels que le développement de chaînes de valeur dynamiques.

« Nous devons reconfigurer la chaîne d'approvisionnement de l'Afrique », a-t-il déclaré, ajoutant que « nous devons reconfigurer et revoir la façon dont nous établissons les chaînes de valeur de manière à nous rendre plus autosuffisants en tant que continent ».

L'African Business Council (AfBC) a également salué le début du marché intégré, affirmant qu'il présente d'énormes opportunités commerciales pour les entreprises locales afin de stimuler leurs activités.

« La ZLECAf nous donne l'occasion de diriger notre programme », a déclaré le Dr Amany Asfour, présidente par intérim de l'AfBC.

« C'est une opportunité pour nous tous de nous rassembler et de soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf. Nous sommes une voix unie et nous pouvons le faire ensemble.

La ZLECAf est un marché élargi qui rassemble les 55 États membres de l'UA, couvrant un marché de plus de 1,2 milliard de personnes et un produit intérieur brut (PIB) combiné de plus de 3 400 milliards de dollars.

Selon l'UA, la ZLECAf, lorsqu'elle sera pleinement opérationnelle, devrait augmenter le commerce intra régional africain de 10 pour cent actuellement à environ 40 pour cent.

La ZLECAf s'appuiera sur l'existence d'autres ZLE sur le continent tels que la ZLE de la SADC et la « Grande » ZLE en cours impliquant le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA), la Communauté Est Africaine et la SADC.

La création de la ZLECAf est l'un des projets ou initiatives phares de l'Agenda 2063 - L'Afrique que nous voulons, qui est une vision continentale et un cadre stratégique adoptés par l'UA en 2013 pour optimiser l'utilisation des ressources du continent dans l'intérêt de tous les Africains. ❐

COMESA-EAC-SADC visent une intégration plus profonde

TROIS COMMUNAUTÉS régionales en Afrique orientale et australe sont déterminées à conclure tous les processus pour s'assurer que leur marché intégré est un succès.

Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) et la SADC ont convenu en février de conclure rapidement la ratification et la mise en œuvre de la Zone Libre Échange Tripartite (ZLET).

La ZLET vise à renforcer et à approfondir l'intégration économique des régions d'Afrique australe et orientale, et à harmoniser les politiques et les programmes à travers le continent dans les domaines du commerce, des douanes et du développement des infrastructures ainsi que de la circulation des biens et des personnes.

La présidente du groupe de travail tripartite, Dr Stergomena Lawrence Tax, qui est la secrétaire exécutive de la SADC, a déclaré que la mise en œuvre de la ZLET ouvrirait la voie au succès de la Zone Libre Échange Continentale africaine (ZLECAf). Dix États membres et partenaires ont ratifié l'Accord ZLET - Afrique du Sud, Botswana, Burundi, Égypte, Kenya, Namibie, Rwanda, Ouganda, Eswatini et Zambie. C'est encore en deçà des 14 ratifications requises pour que la ZLET entre en vigueur conformément à l'article 39 (3) de l'Accord sur la ZLET.

L'Accord ZLET a été lancé en juin 2015 dans le but de promouvoir le développement économique et social de la région et de créer un grand marché avec libre circulation des biens et des services pour faire progresser le commerce intra régional et renforcer l'intégration régionale et continentale au profit du peuple de la région tripartite.

Ensemble, les États membres et partenaires du COMESA, de la CEA et de la SADC représentent 53 pour cent des membres de l'Union africaine, constituent plus de 1,4 billion de dollars américains de produit intérieur brut (PIB), soit environ 60 pour cent du PIB continental africain, et ont une population estimée combinée de plus de plus de 800 millions, faisant de la ZLET COMESA-EAC-SADC un élément important pour la mise en œuvre de la ZLECAf. ❐

Violence Sexuelle et Sexiste
La SADC développe des outils pour guider la riposte à la VSS

par Nyarai Kampilipili

LA SADC développe des outils pour guider la riposte régionale dans la lutte contre la violence sexuelle et sexiste.

Les outils visent à réduire et à arrêter la prévalence de la violence sexuelle et sexiste (VSS) dans la SADC, qui constitue un défi aux efforts visant à atteindre l'égalité des sexes et à promouvoir la paix et la sécurité dans le programme d'intégration régionale.

La violence contre les femmes et les filles est une pandémie dans la SADC et un obstacle à l'égalité, au développement, à la paix et aux droits humains.

Les outils actuellement en cours de développement comprennent les directives régionales de formation sur la violence sexuelle et sexiste qui visent à soutenir le renforcement des capacités des agents de première ligne pour assurer une prévention efficace et efficiente ainsi que la fourniture de services complets de VSS.

Les directives de formation contribueront à la sensibilisation sur la violence sexiste, ses impacts et conséquences, et les réponses.

La Directive régionale sur l'élaboration de procédures opérationnelles standard et de mécanismes d'orientation en matière de VSS est le deuxième ensemble d'outils en cours d'élaboration visant à faciliter l'accès à des services de qualité, opportuns et appropriés pour les victimes et les survivants de VSS.

Les directives pour l'élaboration des procédures opérationnelles contiendront les étapes à suivre pour fournir des services essentiels aux victimes de VSS par divers secteurs, notamment la santé, les services sociaux, la police et la justice, et fourniront des orientations sur la coordination des services essentiels de VSS au niveau national.

Pour compléter ces outils, la SADC se lancera dans un inventaire régional de la législation sur la violence sexuelle et sexiste pour aider les États membres à combler les lacunes identifiées.

Actuellement, en réponse à la VSS, la région est guidée par le Protocole révisé de la SADC sur le genre et le développement ; la Vision 2050 et le Plan indicatif régional de développement stratégique 2020-2030 ; la Stratégie régionale sur la VSS 2018-2030 et son Cadre d'action ; et la Stratégie régionale de la SADC sur les femmes, la paix et la sécurité 2018-2022.

Ces documents de la SADC affirment clairement les principes d'autonomisation des femmes et d'égalité des sexes, et reconnaissent la prévention et la réduction de la violence sexuelle et sexiste comme un élément essentiel pour atteindre un environnement propice à la paix et à la sécurité.

Le Protocole révisé de la SADC sur le genre et le développement prévoit l'autonomisation des femmes, l'élimination de la discrimination et la réalisation de l'égalité et de l'équité entre les sexes par la promulgation d'une législation tenant compte de l'égalité des sexes et la mise en œuvre de politiques, programmes et projets.

Le Protocole a été révisé en 2016 pour s'aligner sur les dispositions d'autres instruments tels que les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la Stratégie et la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC 2015-2063.

La stratégie sur la VSS a été élaborée pour assurer la mise en œuvre efficace et efficiente du Protocole révisé de la SADC sur le genre et le développement en mettant l'accent sur les articles traitant de la VSS tandis que la stratégie sur les femmes, la paix et la sécurité accorde une attention particulière à la nécessité de lutter contre la violation de tout droit humain des femmes et des enfants, en mettant l'accent sur la lutte contre la violence sexuelle et sexiste.

La SADC a également élaboré le Plan d'action stratégique décennal de lutte contre la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (2009 – 2019). La VSS est utilisée pour manipuler et contrôler les femmes, les hommes, les garçons et les filles qui sont victimes de la traite des personnes et du travail forcé.

Le développement de ces outils est mené dans le cadre du domaine de résultat clé (KRA) 4 du programme de soutien à la paix et à la sécurité dans la région de la SADC (SPSS) mis en œuvre par la SADC avec le soutien de l'Union européenne.

Le programme SPSS a pour mandat de renforcer la capacité de l'Organe de la SADC sur la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité à promouvoir la paix, la sécurité et la démocratie dans la région de la SADC conformément au Traité de la SADC et au Protocole sur la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité de 2001.

Le KRA 4 est centré sur le renforcement des capacités de la SADC pour la prévention, la gestion et la résolution des conflits sensibles au genre et pour lutter contre la prévalence de la violence sexuelle et sexiste en renforçant la capacité de la SADC à traiter les problèmes de violence sexuelle et sexiste.

Les programmes de renforcement des capacités engagent les prestataires de services, en particulier les agents chargés de l'application des lois, sur une réponse efficace à la VSS et aident les États membres sur demande à revoir ou développer leurs plans d'action nationaux contre la VSS.

Le programme engage spécifiquement les parlementaires en tant que décideurs politiques et plaide en faveur du changement en réponse à la violence sexuelle et sexiste, car ils ont un rôle essentiel dans l'élaboration et la mise en œuvre des lois sur la violence sexuelle et sexiste.

Le programme s'est donc associé au Forum parlementaire de la SADC pour sensibiliser les membres du Parlement à la réponse régionale à la violence sexuelle et sexiste.

Le programme SPSS a été lancé en avril 2019 pour promouvoir la paix, la sécurité et la démocratie dans la région et s'aligne sur la Vision 2050 de la SADC en fournissant un cadre pour un environnement propice et pacifique pour permettre l'intégration régionale. ❐

L'objectif de parité est-il atteignable d'ici 2030?

par Nyarai Kampilipili

LA JOURNÉE internationale de la femme, le 8 mars, est l'occasion de réfléchir aux progrès accomplis par la communauté mondiale dans la promotion de l'égalité et de la parité des genres.

Bien que des progrès significatifs aient été réalisés pour faciliter la parité entre les sexes dans les postes de prise de décision politique, davantage d'actions sont nécessaires pour atteindre l'objectif de représentation 50:50, et le rythme des progrès est inquiétant.

Seuls trois pays dans le monde ont atteint l'objectif de parité. Il s'agit du Rwanda à 61,3 pour cent, de Cuba (53,4 pour cent) et des Émirats arabes unis (50 pour cent).

En janvier 2021, les femmes ne représentaient que 25,5% des sièges parlementaires mondiaux, selon l'Union interparlementaire.

En Afrique subsaharienne, les femmes représentent 25 pour cent du total des sièges parlementaires.

Dans les États membres de la SADC, les progrès vers la participation égale des femmes aux postes de décision ont également été lents, en particulier dans les parlements, bien que certains aient réalisé des progrès significatifs.

Au cours de la période 1997-2005, lorsque l'objectif était de 30 %, seuls trois pays avaient atteint l'objectif au parlement : le Mozambique, l'Afrique du Sud et la République-Unie de Tanzanie, à 34,8%, 32,8% et 30,4%, respectivement.

En 2016, l'objectif a été révisé à 50:50 d'ici 2030 conformément à d'autres objectifs mondiaux et l'Afrique du Sud, la Namibie et le Mozambique sont les plus proches d'atteindre l'objectif, à 45,8 %, 44,2 % 42,4 %, respectivement.

À la suite des récentes élections tenues dans la région en 2019 et 2020, il est évident que la majorité des États membres de la SADC n'atteindront pas la parité des sexes dans les postes politiques et décisionnels d'ici 2030 si la trajectoire se poursuit.

L'existence et le fonctionnement de parlements dépourvus d'une proportion significative de femmes contribuent à un développement moins durable aux niveaux mondial et régional.

Les femmes offrent des perspectives et des intérêts différents dans le processus de prise de décision et ont des expériences uniques qui sont souvent négligées en raison de la sous-représentation.

Les statistiques disponibles illustrent clairement la représentation et la participation limitées des femmes dans les structures de pouvoir et de prise de décision à tous les niveaux de la société et qu'il ne peut y avoir de démocratie durable sans égalité des sexes et autonomisation des femmes.

Si les femmes continuent d'être marginalisées dans les postes de décision, le monde continuera à passer à côté de son potentiel de développement.

La sous-représentation dans la prise de décision continue d'empêcher les femmes de développer et d'influencer des solutions sensibles au genre qui contribuent au développement durable.

Bien que l'augmentation du nombre soit une préoccupation majeure, il est tout aussi important qu'une fois dans des postes de direction, les femmes utilisent leurs positions d'influence pour contribuer de manière substantielle à l'avancement de l'égalité des sexes, un processus qui peut aider à accélérer la réalisation de l'objectif de parité d'ici 2030.

Il est donc important que les États membres de la SADC développent et renforcent leurs efforts en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

Le Protocole de la SADC sur le genre et le développement offre aux États membres une possibilité unique d'intensifier les mesures de mise en œuvre stratégique des engagements en matière de genre en collaboration avec toutes les parties prenantes de la société civile, du secteur privé, des communautés et d'autres partenaires au développement.

L'égalité des sexes en politique ne concerne pas seulement l'accès des femmes aux postes de direction, mais aussi l'égalité des chances dans la compétition politique.

Pour que l'Afrique australe parvienne à l'égalité des sexes dans le leadership, des règles du jeu équitables pour les hommes et les femmes doivent être fournies et les États membres doivent préserver les progrès déjà réalisés en matière de parité des sexes et développer des mesures innovantes pour accélérer la représentation égale.

Célébrée chaque année le 8 mars, la Journée de la femme offre à la communauté mondiale l'occasion de célébrer les réalisations sociales, économiques, culturelles et politiques des femmes, tout en prenant note des obstacles qui entravent l'accélération de l'égalité des sexes.

Le thème de la commémoration de cette année est « Les femmes dans le leadership : parvenir à un avenir égal dans un monde de la COVID-19 ».

Le thème encourage les femmes en leadership à jouer un rôle dans l'élaboration des décisions cruciales qui font progresser l'avancement des femmes et la réalisation de l'égalité des sexes, en particulier dans un monde touché par la COVID-19. ❐

Période électorale chargée pour la SADC en 2021

par Joseph Ngwawi

L'AFRIQUE AUSTRALE s'attend à un calendrier électoral chargé en 2021, avec au moins trois scrutins prévus au cours de l'année.

Les États membres de la SADC qui doivent tenir des élections au cours de l'année sont la Zambie, l'Afrique du Sud, Madagascar et Maurice.

Les Zambiens doivent se rendre aux urnes le 12 août pour élire un président ainsi que des membres de l'Assemblée nationale et des conseillers municipaux.

Le président Edgar Lungu du Front patriotique briguera un deuxième mandat complet et devrait relever le défi de Hakainde Hichilema, chef du parti d'opposition United Party for National Development (UPND).

Selon le calendrier des élections générales de 2021 publié par la Commission électorale de Zambie (ECZ) en février, les Zambiens devraient inspecter électroniquement la liste électorale provisoire à l'aide de leur téléphone portable ou du site Web de l'ECZ entre le 7 février et le 7 mai.

«Dans notre quête d'innovation et de confort pour les électeurs inscrits, nous avons conçu des moyens électroniques de vérification des détails des électeurs sur le registre provisoire, surtout maintenant que le pays n'a pas été épargné par la pandémie de la COVID-19 », a déclaré le chef des opérations électorales de l'ECZ, Kryticous Nshindano en février.

Une inspection physique des listes électorales est disponible pour la période du 29 mars au 2 avril pour les personnes n'ayant pas accès aux téléphones portables ou au site Internet de l'ECZ.

L'inspection physique permettra également aux électeurs de porter à l'attention des responsables de l'ECZ leurs objections, appels, notifications de décès, transferts et problèmes de délimitation.

Selon Nshindano, le registre provisoire s'élevait à un peu plus de sept millions d'électeurs au 25 février, dont environ 3,7 millions ou 53,4% de femmes.

La cour des nominations devrait s'ouvrir du 10 au 14 mai pour la nomination des candidats à la présidence.

Les nominations de ceux qui se disputent le droit de représenter les Zambiens à l'Assemblée nationale sont fixées au 11 mai, tout comme l'acceptation des papiers pour les candidats à la mairie.

L'ECZ acceptera les nominations pour les conseillers de quartier le 12 mai, avant la période de campagne qui doit avoir lieu entre le 14 mai et le 11 août.

Les Sud-Africains devraient voter pour les conseillers lors des élections locales à une date qui n'a pas encore été annoncée.

Le gouvernement local en Afrique du Sud se compose de huit municipalités métropolitaines, 44 municipalités de district et 205 municipalités locales.

Les plus grandes régions métropolitaines sont régies par des municipalités métropolitaines, tandis que le reste du pays est divisé en municipalités de district, chacune composée de plusieurs municipalités locales.

Les conseils des municipalités métropolitaines et locales sont élus selon un système de représentation proportionnelle mixte, dans lequel la moitié des sièges dans chaque municipalité sont élus au scrutin uninominal majoritaire à un tour dans les circonscriptions uninominales et le reste est attribué selon un système de représentation proportionnelle.

Le système de représentation proportionnelle prend en compte le nombre de sièges de circonscription remportés par un parti et garantit que le nombre final de sièges qu'il détient est proportionnel à son pourcentage des voix.

Les conseils des communes de district sont en partie élus au scrutin proportionnel et en partie nommés par les conseils des communes locales constitutives.

Le Congrès National Africain est le parti majoritaire dans la plupart des municipalités d'Afrique du Sud depuis l'indépendance en 1994, à l'exception de celles du Cap occidental.

Sa part globale du vote municipal a toutefois diminué, passant de 61,95 % en 2011 à 53,91 % lors des derniers scrutins locaux organisés en 2016, dans un contexte de mécontentement croissant concernant l'état de l'économie et de corruption perçue.

Maurice doit organiser des élections locales cette année à une date qui sera annoncée.

En fonction de l'état de la pandémie de la COVID-19, la SADC devrait déployer des équipes d'observateurs dans chacun des États membres organisant des élections pour surveiller les dispositions des principes et directives de la SADC régissant les élections démocratiques.

La pandémie de la COVID-19 a perturbé de nombreuses activités socio-économiques dans la SADC, notamment en raison des restrictions à la circulation des personnes et des rassemblements publics.

En raison des défis causés par la pandémie de la COVID-19, la SADC n'a pas été en mesure de déployer physiquement ses missions d'observation électorale (SEOM) de la SADC aux élections tenues l'année dernière.

Au lieu de cela, la SADC a adopté une approche virtuelle dans laquelle elle a consulté les acteurs électoraux dans les différents États membres qui ont organisé des élections en 2020.

Il s'agit notamment du Malawi, des Seychelles, de l'Afrique du Sud et de la République-Unie de Tanzanie. ❐

L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI
LA SADC AUJOURD'HUI Vol 23 No 2 February 2021

SADC AUJOURD'HUI
est produit en tant que source de référence des activités et opportunités dans la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe, et en tant que guide à l'attention des responsables politiques à tous les niveaux du gouvernement national et régional.

Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe
SADC Secretariat, SADC House, Private Bag 0095,
Gaborone, Botswana
Tel +267 395 1863 Fax +267 397 2848/318 1070
E-mail registry@sadc.int Website www.sadc.int

SADC AUJOURD'HUI est publié six fois par an par le Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC) pour le Secrétariat de la SADC à Gaborone, Botswana, en tant que source de connaissance fiable sur le développement régional. Les articles peuvent être librement reproduits par les médias et autres, selon l'attribution.

RÉDACTEUR
Munetsi Madakufamba

TRADUCTEUR
Chris Kambayi

COMITÉ DE RÉDACTION
Joseph Ngwawi, Kizito Sikuka, Egline Tauya, Phyllis Johnson, Nyarai Kampilipili, Maidei Musimwa, Tariro Mutwira, Raymond Ndhlovu, Thenjiwe Ngwenya, Vennah Makoni, Neto Nengomasha

L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI est soutenue par l'Agence de Développement Autrichienne, en soutien au Groupe Thématique SADC Énergie des Partenaires Internationaux de Coopération co-présidé par l'Autriche.

© SADC, SARDC, 2021

SADC AUJOURD'HUI reçoit les contributions de particuliers et d'organisations au sein de la SADC, sous forme d'articles, photographies, fiches d'informations et commentaires et autres articles pertinents provenant de l'extérieur de la région. Les éditeurs se réservent le droit de sélectionner ou rejeter les informations et d'éditer en fonction de l'espace disponible. Le contenu ne reflète pas nécessairement les positions et opinions officielles de la SADC ou du SARDC.

SADC AUJOURD'HUI est publié en anglais, portugais et français, et est également disponible en version électronique à www.sardc.net Connaissance pour le Développement, lié à www.sadc.int

CONCEPT & MISE EN PAGE
Tonely Ngwenya, Anisha Madanhi

PHOTOS ET ILLUSTRATIONS
P1 worldbank.org, africa-ontherise.com;
P2 P2 worldbank.org,doc-research.org, paradigmhq.org, oilprice.com; P4 zimfact.org;
P5 aljazeera.com; P6 Global Press Journal, motioncontroltips.com;
P7 taarifa.rw, specialtyproduce.com; P8 malawivoice.com, htxt.co.za;
P9 africa-energy-portal.org, wyomingpublicmedia.org, engineerlive.com;
P10 herald.co.zw; P11 nepad.org; P12 telnetng.com, peaceau.org;
P13 blogs.worldbank.org; P14 csmonitor.com, sadc.int;
P16 amazon.com, defenceweb.co.za

Abonnez-vous aujourd'hui
SADC AUJOURD'HUI est disponible moyennant un tarif d'abonnement annuel pour six numéros par an: le tarif est de US$55 en dehors du continent africain, y compris les frais d'affranchissement; US$40 pour le reste de l'Afrique; et US$30 pour la région de la SADC. Votre abonnement vous permettra de recevoir le bulletin d'information par avion ou courrier électronique. Pour plus de détails, veuillez contacter le Rédacteur.

Les correspondances concernant cette édition doivent être adressées au:

Couriel: sadctoday@sardc.net
Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC)
Julius K. Nyerere House,15 Downie Avenue, Belgravia, Harare, Zimbabwe
Tel +263 242 791 141

www.sardc.net
Knowledge for Development

sardc.net @sardc.net

Austrian Development Cooperation

Ce document est produit par la SARDC dans le cadre d'un projet réalisé avec le financement de l'Agence autrichienne de développement (AAD)/la Corporation Autrichienne de Développement (CAD). La responsabilité du contenu de cette publication incombe entièrement aux auteurs. L'information et l'analyse ne reflètent pas l'opinion officielle de l'Agence autrichienne de développement /la Corporation Autrichienne de Développement.

Février– Avril 2021

Février

2 Mondial

Journée Mondiale des Zones Humides

Célébrée chaque année le 2 février, la Journée mondiale des zones humides vise à sensibiliser le monde au rôle vital des zones humides pour les personnes et la planète, et à la manière de les protéger. Ceci marque la date d'adoption de la Convention sur les zones humides le 2 février 1971 dans la ville iranienne de Ramsar sur les rives de la mer Caspienne.

Virtuel

34ème Session Ordinaire de la Conférence de l'UA

Les leaders africains se réunissent pour la 34e session ordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine pour discuter de l'avancement de l'intégration continentale. Le thème de 2021 est « Arts, culture et patrimoine : leviers pour construire l'Afrique que nous voulons ». La République démocratique du Congo en assumera la présidence pour l'année prochaine.

Mars

8, Mondial

Journée mondiale de la femme

Le thème de la Journée internationale de la femme 2021 est « Les femmes dans le leadership : parvenir à un avenir égal dans un monde de la COVID-19 ». Cela célèbre les efforts considérables déployés par les femmes et les filles du monde entier pour façonner un avenir plus égalitaire et un rétablissement après la pandémie de la COVID-19, et met en évidence les lacunes qui subsistent.

12, Virtuel

Réunion du Conseil des Ministres de la SADC

Le Conseil des ministres de la SADC, qui se réunit deux fois par an, est chargé de superviser et de surveiller les fonctions et le développement de la SADC, et de veiller à ce que les politiques soient mises en œuvre pour faire avancer l'intégration régionale. Le Conseil est présidé par l'État membre qui préside la SADC pour la période, de sorte que cette réunion virtuelle est organisée par le Mozambique pour examiner les progrès du programme de travail de la SADC et des objectifs d'intégration.

15-26, Mixte, Virtuel

Commission sur la condition de la femme

La Commission des Nations Unies sur la condition de la femme, le principal organisme intergouvernemental mondial dédié à la promotion de l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, se réunit chaque année en mars à New York pour évaluer les progrès accomplis. Le thème de la CSW pour sa 65e session qui se tiendra en mars 2021 est : « La participation et la prise de décision pleines et effectives des femmes dans la vie publique, ainsi que l'élimination de la violence, pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et filles. " En raison de l'évolution de la situation de la COVID-19, la CSW65 se déroulera dans un format hybride avec des réunions principalement virtuelles

17 -23, Virtuel

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

La 53e session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique discutera du développement actuel sur le continent, sous le thème : « L'industrialisation et la diversification durables de l'Afrique à l'ère numérique dans le contexte de la COVID-19 ».

Avril

7 Mondial

Journée Mondiale de la Santé

Le 7 avril marque la Journée mondiale de la santé. Depuis sa création à la première Assemblée de la Santé en 1948 et depuis son entrée en vigueur en 1950, la commémoration a pour objectif de faire connaître un thème de santé spécifique afin de mettre en évidence un domaine prioritaire de préoccupation pour l'Organisation Mondiale de la Santé.

A DETERMINER,

Réunion du Groupe Thématique sur l'Energie de la SADC

La réunion du Groupe thématique sur l'énergie est un forum de coordination auquel participent le Secrétariat de la SADC, les organisations subsidiaires énergétiques et les partenaires de coopération. La réunion passe en revue la situation énergétique de la région et les initiatives visant à améliorer l'accès à l'énergie dans la région de la SADC.

Journée de libération de l'Afrique australe

LE 23 mars est une date mémorable dans l'histoire de la libération de l'Afrique australe, dédiée à honorer les hommes et les femmes qui se sont battus pour la liberté et la libération dans toute la région de la SADC.

Cette journée commémore l'indépendance de tous les États membres de la SADC et est un jour férié en Angola pour marquer la victoire de la libération à Cuito Cuanavale dans le sud de l'Angola en 1988, contre les forces armées du régime d'apartheid d'Afrique du Sud.

Cette victoire à Cuito Cuanavale, une petite ville de la province de Cuando Cubango, a été la dernière bataille de libération qui a transformé l'avenir de l'Afrique australe, menant au succès des négociations pour l'indépendance de la Namibie (1990) et au démantèlement de l'administration de l'apartheid dans l'Afrique du Sud (1994), permettant à la région d'avancer vers le développement et l'intégration régionales.

Ce fut la dernière grande bataille pour la libération en Afrique australe et la victoire n'est pas seulement importante pour l'Afrique australe mais une source de fierté pour l'ensemble du continent africain.

De novembre 1987 à mars 1988, des milliers de combattants des Forces armées populaires pour la libération de l'Angola (FAPLA) soutenus par l'Armée populaire de libération de Namibie (PLAN) et les Forces révolutionnaires cubaines se sont battus pour défendre le pays et la région.

L'Afrique du Sud de l'apartheid avait envahi le sud de l'Angola en août 1975, avant l'indépendance de l'Angola en novembre, et y est restée jusqu'à l'accord de paix officiel lorsque les troupes et l'administration sud-africaines ont été retirées de l'Angola et de la Namibie en 1989. Au cours de cette période, il y a eu des frappes aériennes périodiques dans la zone ciblant l'armée angolaise, les combattants de la SWAPO et les camps de réfugiés, y compris des attaques militaires sud-africaines directes.

Les forces de défense sud-africaines se sont trop surchargées pour défendre leur système d'apartheid de ségrégation raciale, lorsqu'elles ont mené des raids et des attaques plus loin dans le pays en 1987 contre l'armée angolaise bien formée et bien armée et les combattants de la libération de la SWAPO, renforcés par l'armée cubaine dont certains ont perdu la vie et sont considérés comme des héros en Afrique en raison de leur soutien à la libération.

L'Afrique du Sud de l'apartheid a été confrontée dans le sud de l'Angola et leur avancée a été stoppée lors d'un affrontement militaire majeur qui a duré plusieurs mois, culminant finalement avec l'affrontement décisif à Cuito Cuanavale en mars 1988.

La défaite des forces d'apartheid sud-africaines à Cuito Cuanavale a conduit à des négociations impliquant les Nations Unies, l'Angola, la Namibie, Cuba et l'Afrique du Sud, entre autres, aboutissant finalement au retrait de l'Afrique du Sud de la Namibie, qui est revenue sous mandat de l'ONU pour une période de transition menant aux élections d'une Assemblée constituante en 1989 et à l'indépendance le 21 mars 1990.

Cela a été suivi par des élections démocratiques en Afrique du Sud quatre ans plus tard, le 27 avril 1994.

Entre ces dates, le 17 août 1992, lors d'un sommet des leaders régionaux réunis à Windhoek, en Namibie indépendante, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a été officiellement créée, issue de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) née en 1980 et reprenant son mandat pour « L'Afrique australe : Vers la libération économique».

Les Chefs d'État et de Gouvernement de la SADC, réunis à nouveau à Windhoek en août 2018 lors du 38e Sommet de la SADC, ont pris la décision de déclarer le 23 mars Journée de libération de l'Afrique australe. ❒

Documenter, partager et enseigner le patrimoine de libération

LE PROJET SADC Hashim Mbita pour documenter les luttes de libération de l'Afrique australe a été créé en 2004 sous l'inspiration du général de brigade Hashim Mbita, qui a été secrétaire exécutif du Comité de libération de l'OUA pendant 22 ans de 1972 jusqu'à ce que sa mission soit accomplie en 1994.

Dix ans plus tard, il a entrepris d'organiser la collecte d'histoires et de documents de personnes de toute la région qui avaient une expérience directe de la période de libération. Le projet a abouti à la publication de neuf volumes qui contiennent un récit des histoires racontées par les peuples de la région et leurs mouvements de libération, sur leur rôle et celui des États de la ligne front et le soutien de diverses organisations et pays d'Afrique et hors d'Afrique.

La publication a été lancée lors du 34e Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la SADC à Victoria Falls, au Zimbabwe en 2014 dans les langues originales, et a récemment été entièrement traduite dans les langues officielles de la SADC pour une diffusion plus large.

La publication est un outil important dans l'enseignement et la consolidation de la riche histoire de la libération de l'Afrique australe.

La SADC s'est récemment associée à l'UNESCO et au Centre de recherche et de documentation de l'Afrique australe (SARDC) pour revoir et renforcer l'enseignement de l'histoire de la libération dans les écoles et pour produire du matériel accessible sur le patrimoine de la libération, sous forme de texte, d'images et de vidéos, et également partagé sur les réseaux sociaux. Ceux-ci sont produits en modules couvrant la solidarité régionale plus large, et le premier module a été développé, intitulé : ***Les jeunes dans la lutte de libération.***

La série commençant par 12 modules s'appuiera sur des documents, des entretiens et des archives ainsi que sur le projet Hashim Mbita et l'histoire générale de l'Afrique de l'UNESCO, entre autres sources. ❒

JOURS FERIES DANS LA SADC

Février– Avril 2021

1er février	Abolition de l'Esclavage	Maurice
3 février	Fête des Héros	Mozambique
4 février	Journée Nationale de la Lutte Armée	Angola
12 février	Nouvel An lunaire/Fête du Printemps	Maurice
16 février	Carnaval	Angola
21 février	Journée de la Jeunesse	Zimbabwe
3 mars	Journée des martyrs	Malawi
8 mars	Journée internationale de la femme	Angola, Zambie, RDC
11 mars	Journée Moshoeshoe	Lesotho
	Maha Shivratri	Maurice
	Leilat al - Meiraj	Comores
12 mars	Fête nationale	Maurice
	Journée de la jeunesse	Zambie
18 mars	Journée Cheikh Al Maarouf	Comores
21 mars	Jour de l'indépendance	Namibie
	Journée des droits de l'homme	Afrique du Sud
23 mars	Journée de libération de l'Afrique australe	Angola
29 mars	Fête des Martyrs	Madagascar
2 avril	Vendredi Saint	Toute la SADC sauf … Angola, Comores, RDC, Madagascar, Maurice, Mozambique
3 avril	Samedi Saint	Seychelles, Zambie
4 avril	Dimanche de Pâques	Namibie, Zimbabwe
	Paix et réconciliation	Angola
5 avril	Lundi de Pâques	Toute la SADC sauf … Angola, Comores, RDC, Maurice, Mozambique
	Journée de la famille	Afrique du Sud
7 avril	Journée de la femme	Mozambique
	Journée Sheik Abeid Karume	Tanzanie
13 avril	Ougadi	Maurice
18 avril	Jour de l'Indépendance	Zimbabwe
19 avril	Jour férié	Zimbabwe
	Anniversaire du roi	Eswatini
25 avril	Journée nationale du drapeau	Eswatini
26 avril	Fête de l'Union	Tanzanie
27 avril	Journée de l'indépendance	Afrique du Sud